

Le SEMESTRIEL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

#78
DÉCEMBRE 2021

DOMAGNÉ



DOSSIER

Conseil Municipal des Jeunes

ET AUSSI...

Un peu
d'histoire...
P.4-5

Vœux
municipalité
P.6



edïto

Congrès des maires : Interrogations et actions...

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai participé, en novembre, au Congrès des Maires de France.

Occasion unique de faire le point sur le rôle essentiel des élus locaux dans l'organisation du cadre de vie dans nos communes.

Occasion aussi de mesurer le rôle fondamental des collectivités locales dans le soutien à l'Etat pour gérer les grandes crises : sanitaires, économiques, environnementales...

Concernant la crise sanitaire que nous subissons depuis bientôt deux ans, l'application des mesures nationales n'a pas toujours été aisée mais elle a mis en avant la nécessité de développer des notions fortes comme la solidarité, la proximité, la citoyenneté.

Confiance

Cette crise a aussi mis en évidence l'indispensable confiance qui doit exister entre les services de l'Etat et les collectivités locales. Cette confiance à développer doit se traduire par un niveau de délégation plus large générant plus de souplesse dans l'action locale.

La situation financière des communes a été abordée, de même que le besoin de logements nouveaux. Les bailleurs sociaux rencontrent actuellement des difficultés pour assurer leur mission dans nos communes rurales. Ce constat a d'ailleurs conduit le conseil municipal à investir directement dans la réalisation de quatre logements à loyers modérés dans le cadre de l'aménagement du manoir Saint-André.

Moins de normes

Ce congrès a permis, par ailleurs, de dénoncer la lourdeur et la complexité des réglementations et procédures administratives. La mobilisation des élus locaux est ainsi mise à rude épreuve.

Il faut impérativement retrouver la souplesse nécessaire aux initiatives locales qui généreront des actions encore plus efficaces et adaptées aux attentes des habitants.

Concrètement

Nous vivons totalement ces contraintes à Domagné par exemple pour la mise en œuvre des trois projets conséquents et répondant aux besoins des familles : l'extension de l'ALSH, la construction d'une micro-crèche et d'une maison des assistantes maternelles.

La constitution et le suivi de ces dossiers exigent beaucoup de temps et d'énergie aux élus et aux agents concernés.

Heureusement, la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes a été plus aisée et a suscité l'enthousiasme de nos jeunes.

Bonne année 2022

La pandémie nous a fait découvrir notre vulnérabilité collective et individuelle. Ces deux dernières années resteront gravées dans nos expériences personnelles. La recrudescence du virus en cette fin d'année nous incite à la prudence. Elle peut aussi nous inviter à être attentifs aux besoins des autres.

Formulons ensemble le vœu que cette nouvelle année nous permette de retrouver la sérénité d'une vie normale.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à chacune et à chacun, enfant, jeune, adulte, aîné, une belle année 2022 : santé et bonheur.

Joyeuses fêtes à tous.

Bernard RENO
Maire

Sommaire

Un œil dans le rétro

- 4 • Connaissez-vous l'histoire de ce bâtiment ?

Actus

- 6 • Vœux municipalité
- 7 • Élections
- 8 • Environnement
- 10 • Vie associative / Jeunesse
- 11 • Finances / Urbanisme
- 13 • Mobilité
- 14 • Social
- 15 • Divers
- 16 • Intercommunalité
- 17 • Communication / Économie
- 18 • En complément

Dossier

- 19 • Conseil municipal des Jeunes

Nouveaux professionnels

- 22 • WendyNails
 - Alexandre Brossault
 - SARL Berthault, Père et fils
- 23 • Emilie Boileau, orthophoniste
 - Hélène Le Dû, dentiste
 - Anaïs Color
 - AGC Carrosserie peinture auto
 - Samuel Bonniot, énergéticien

Culture

- 24 • Domathèque
- 25 • Espace Multimédia

Écoles

- 26 • École primaire La Glycine
- 27 • École Saint-Vincent de Paul

Le Coin Jeux

- 28 • Jeux
- 29 • Concours photo avec Teddy'Dom

La Parole aux associations

- 30 • Subventions 2022 / Hommage à Jean Doré / Randomagné / Association « Vivier du Chalet »
- 33 • Team MARTINS Competition Pass Danses / Détente et loisirs
- 34 • Club Vie et Loisirs de Domagné AFAD / Solidarité Domagné
- 35 • Paroisse / GIGR
- 36 • Comité des fêtes : Fête locale / Association des Anciens Combattants Soldats de France / Association familles rurales
- 37 • Espace d'éveil «Les P'tits d'homs» / Association les miniatures d'Henri Chesnais

État Civil

- 39 • État Civil

Planning

- 40 • Planning

Connaissez-vous l'histoire d



Il abrite l'Atelier des Arts.

C'était à l'origine l'école privée des garçons, gérée par l'association de la « Domagnéenne », créée en 1928. En 1904, est fait un don de terrain pour y construire cette bâtisse. Elle sera achevée bien plus tard pour faire la première rentrée en septembre 1938 avec comme directeur l'abbé Pierre Berhault qui dirige l'école pendant 10 ans.



le ce bâtiment ?



La classe de l'Abbé Victor Lebreton en 1948



Jusqu'en 1972, différents abbés se succèdent, puis des laïcs reprennent la direction. L'école devient alors mixte.

La commune rachète ce bâtiment en 1998 et assure la restauration totale de l'intérieur en 2015.

Depuis la municipalité en a fait « l'Atelier des Arts » puisque la bâtisse abrite actuellement des activités culturelles :

La musique de Domagné

Créée dès les années 1920, la « clique » a évolué devenant « fanfare » puis « harmonie », puis « la bande originale » qui regroupe 30 adhérents.

L'école d'arts plastiques

Les activités proposées par Vitré Communauté sont ouvertes aux enfants, jeunes et adultes, désireux de s'initier à la peinture et de pratiquer les arts dans leur diversité.

Le groupe G&LB

Constitué de musiciens locaux, ce groupe d'artistes s'entraîne régulièrement dans ce bâtiment.

Cours de peinture

Le professeur de peinture de l'association Chemin Faisant initie les amateurs de peinture dès 14 ans.

Nous remercions René Jet, pour l'écriture des mémoires de Domagné dans son livre « Si Domagné Chaumeré La Valette m'étaient contés ».

La traditionnelle cérémonie des vœux n'avait pas été organisée en janvier dernier. La municipalité avait prévu d'inviter les parents des bébés nés en 2020 et 2021 pour la cérémonie programmée le 7 janvier prochain.

Malheureusement, l'évolution de la situation sanitaire et les nouvelles mesures restrictives gouvernementales prises courant décembre nous empêchent d'organiser cette manifestation festive. Nous en sommes désolés.

Néanmoins, la municipalité souhaite la bienvenue aux 27 bébés 2021.



**Joyeuses fêtes et
bonne année 2022 !**

Élections

Le chiffre du mois

1 650

électeurs (inscrits sur les listes principales) à Domagné Chaumeré

832
Hommes
(50.6%)

813
Femmes
(49.4%)

Dont 5 électeurs européens (inscrits sur les listes complémentaires) de nationalités allemande, belge et portugaise : **2 Hommes** et **3 Femmes**

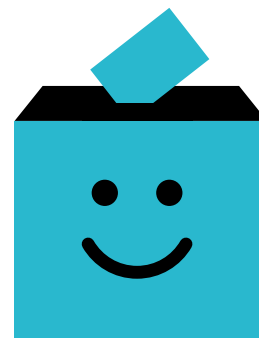
Dont 34 électeurs de 18 ans :
21 Hommes et 13 Femmes

Élections 2022

- Elections présidentielles : 10 et 24 avril
- Elections Législatives : 12 et 19 juin

Ces élections se dérouleront :

- Salle des fêtes (électeurs Bureaux 1 et 3)
- Salle du Tilleul, Chaumeré (électeurs Bureau 2)



Inscription sur les listes électorales

- **En ligne sur Service-Public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- **En mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité
- **Par courrier**, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le **Cerfa n° 12669*02** de demande d'inscription.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

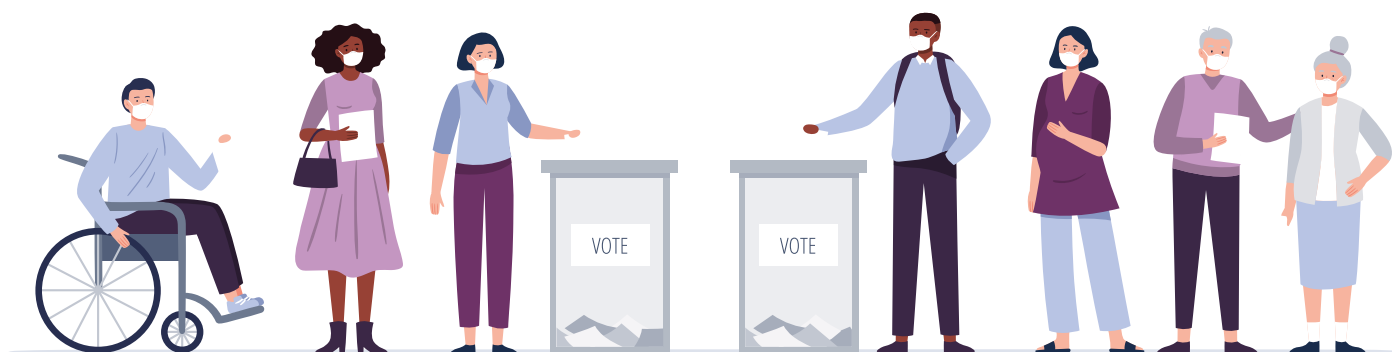
Inscription d'office

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Procurations

À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune.

Toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.



Environnement

Collecte des ordures ménagères : à partir du 1^{er} janvier 2022, le camion s'adapte au rythme des usagers

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM Sud-Est 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes. À partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des déchets s'effectuera tous les 15 jours, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers. Explications.



POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Avec l'application de la tarification incitative, les données perçues par le SMICTOM révèlent une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets. Un constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures ménagères collectées et 78 % des usagers qui ne présentent leur bac à la collecte qu'une semaine sur deux ou moins.

Au regard de ces éléments, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'**une collecte des déchets une semaine sur deux. Les habitants recevront en fin d'année un calendrier de collecte annuel afin d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes.**

UN GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un passage à une collecte tous les 15 jours, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés afin de réduire les déplacements du camion. Une bonne nouvelle pour l'environnement grâce à une diminution de l'empreinte carbone ! L'économie réalisée permettra aussi de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France.

QU'EST-CE QUI VA CHANGER POUR LES DOMAGNEENS ?

Pour les personnes qui déposent leurs ordures en bornes d'apport volontaire, rien ne change. L'accès aux BAV reste libre et celles-ci continueront à être régulièrement vidées.

Pour les personnes dont les ordures sont collectées en porte à porte, **le jour de collecte des bacs gris et des sacs jaunes aura lieu les mercredis des semaines impaires.** Ainsi, en 2022, le premier ramassage des ordures aura lieu le **mercredi 5 janvier**, le second le mercredi 19 janvier, etc. **Attention**, il se pourrait que **l'heure de passage des camions change** par rapport à 2021. Ainsi, il sera conseillé de sortir ses poubelles le mardi soir ou le mercredi matin très tôt afin de s'assurer de leur collecte.

Contrôles de fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif (en campagne)

La loi demande de réaliser un contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif afin, notamment de garantir leur efficacité dans le temps et de vérifier leur entretien.

Cette mission de contrôle est une compétence obligatoire assurée par les collectivités en charge du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Pour la réalisation des visites chez les particuliers équipés d'un dispositif d'ANC, Vitré Communauté a fait appel au Bureau d'étude BEDAR dans le cadre d'un marché public. Il est financé par une redevance forfaitaire de 97,50 € TTC à la charge du propriétaire.

Nous vous informons par conséquent de la visite prochaine d'un technicien du cabinet BEDAR à votre domicile, après envoi d'un avis de passage fixant le jour et l'heure du rendez-vous.

Pour préparer ce contrôle, il conviendra que vous rendiez accessibles l'ensemble de vos dispositifs d'assainissement (bac dégraisseur, fosse, regards de visite) et que vous prépariez toute information concernant votre système d'assainissement (date de réalisation, factures, croquis, plans...) et notamment **la facture ou le bon justifiant la ou les vidange(s) de la fosse.**

Ainsi, nous vous remercions par avance de réserver le meilleur accueil au personnel du cabinet BEDAR.

Environnement (suite)



Le moustique tigre

Le moustique tigre a fait son apparition dans la commune au cours de l'été. Outre le désagrément de la piqûre, il peut aussi être le vecteur de maladies, telles que la dengue, le chikungunya ou le zika. Des mesures simples peuvent contribuer à ralentir sa progression (vider au moins après chaque pluie les récipients susceptibles de contenir de l'eau ou les ranger à l'abri, nettoyer les gouttières, etc...). La société Altopictus est intervenue cet été pour éliminer les insectes adultes et des pièges pondoirs ont par ailleurs été disposés à différents endroits de la commune afin de surveiller la présence de femelles moustiques.

Au printemps, une nouvelle campagne d'éradication par une intervention sur les gîtes larvaires en porte à porte, est prévue à la demande de l'A.R.S. Préalablement, une réunion publique d'information sera proposée aux habitants de la commune. Cette réunion sera l'occasion d'aborder la thématique du moustique tigre encore peu connue sur ce territoire et d'informer la population sur les bons gestes à adopter pour lutter contre le moustique tigre et les gîtes larvaires.

Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD), ce qu'il faut savoir

Le classement d'une espèce en espèce susceptible d'occasionner des dégâts est justifié par l'atteinte qu'elle peut porter à la santé et à la sécurité publiques, à la protection de la flore et de la faune ou aux activités agricoles, forestières, aquacoles et la prévention des dommages importants à d'autres formes de propriété.

Le maire a le pouvoir, sous le contrôle administratif du préfet, de prendre les mesures nécessaires à la destruction des ESOD. Il n'intervient qu'en cas de carence des propriétaires ou des détenteurs des droits de chasse, préalablement invités à procéder à la destruction de ces animaux. Le principal mode de destruction est le piégeage. Pour se faire, un agrément est obligatoire. Pour l'utilisation de cage-piège, une déclaration faite en mairie est suffisante.

Le piégeur doit d'autre part tenir à jour un registre d'activité et doit transmettre un compte rendu de piégeage.

Au cours de l'année 2021, les 4 piégeurs qui sont intervenus à Domagné Chaumeré ont capturé : 305 ragondins et 6 fouines.

Ces interventions ont eu lieu dans 35 lieux-dits différents.

Par ailleurs, 10 nids de frelons asiatiques ont été signalés à la Fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FGDON 35).



Le sous-préfet, accompagné du maire, est venu le 3 novembre dernier, visiter l'entreprise et discuter avec les dirigeants des mesures prévues en faveur de l'environnement

Déshyouest

Déshyouest, l'entreprise de déshydratation de maïs et de luzerne réduit fortement son impact écologique, en remplaçant dans les prochains mois son four à charbon par un four à biomasse.

« Nous utilisons 30 000 tonnes de charbon par an il y a 25 ans, pour produire moins de produits que nous le faisons actuellement. Aujourd'hui, nous consommons en moyenne 3 500 tonnes de charbon annuellement. Ce chiffre tombera bien sûr à 0 avec l'installation du nouveau four », déclare le directeur Samuel Maignan, soit une économie de 13 000 tonnes de CO₂ par an.

L'entreprise déshydrate des végétaux récoltés à proximité, et produit ainsi des aliments de haute qualité nutritive pour les animaux, lorsque les prairies ne fournissent plus d'herbe, en automne et en hiver.

L'ensemble des résultats de la campagne de mesures 2020 réalisée par Air Breizh est disponible sur le site de l'association : www.airbreizh.asso.fr

QUI CONTACTER ?

Contactez la mairie qui fera les démarches.

Vie associative

Forum des associations

Une vingtaine d'associations se sont retrouvées le samedi 4 septembre à la halle des sports. L'affluence a été correcte après la parenthèse de 2020. Les associations étaient heureuses de retrouver leurs adhérents et ont pu faire découvrir leur activité aux domagnéennes et domagnéens. De nombreuses adhésions et contacts ont pu se faire à cette occasion.



Jean Louapre médaillé

Le samedi 4 septembre, Jean Louapre, musicien depuis 73 ans, a reçu de la main du maire de Domagné, au nom du préfet d'Ille-et-Vilaine, une distinction nationale de mérite, la médaille et le diplôme d'honneur des sociétés musicales, pour les nombreux services rendus au monde associatif musical. « Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé avec moi » s'est-il exprimé.



Hommage à Jean Doré

Jean Doré nous a quittés le 13 octobre dernier. Très actif au sein de la commune, il aura fait partie de toutes les associations sportives, à commencer par le basket dès 1950. En 1972, il devient président du club de football, club qu'il servira pendant 30 années.

L'engagement de Jean ne s'est pas arrêté au domaine sportif. À la tête du comité des fêtes en 1996, il a également été président du club Vie et loisirs en 1999 devenant même en 2006 président cantonal des Aînés ruraux. Son engagement a d'ailleurs été récompensé en 2013 en recevant la médaille de Jeunesse et sports. Jean Doré aura également siégé 37 ans en tant que conseiller municipal, entre 1971 et 2008 et membre du CCAS de nombreuses années. Il ne faut pas oublier ses 25 années au centre de secours de Domagné. La collectivité lui est reconnaissante pour l'ensemble de son action sur la commune.



Jeunesse

Le RIPAME devient le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance lieu d'échanges et d'informations, est un service gratuit destiné aux parents, assistants maternels, gardes à domicile et enfants des communes du Pays de Chateaubourg.

| Contact : 02 99 00 97 95 - rpe@chateaubourg.fr

15-17 ans : vous pouvez vous inscrire au Service National Universel (SNU)

Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Les inscriptions à l'édition 2022 sont ouvertes à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans. Elle propose 3 séjours de cohésion possibles pour 50 000 jeunes :

- du 13 au 25 février 2022, pour les élèves de 2^{nde} et de 1^{re} ;
- du 12 au 24 juin 2022, pour les élèves de 2^{nde} ;
- du 3 au 15 juillet 2022, pour l'ensemble des élèves.

Les jeunes non scolarisés, en apprentissage, en emploi ou dans d'autres situations sont concernés par l'ensemble des trois sessions.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, poursuivre une période d'engagement.

Inscription sur snu.gouv.fr



Finances

Pass'Asso

Le Pass'Asso est un dispositif mis en place par la région Bretagne pour venir en aide aux associations qui ont eu des difficultés de trésorerie liées au Covid.

Le fonds Pass'Asso repose ainsi sur le principe d'un financement mixte, réparti par moitié entre la Région Bretagne et la commune. Deux associations, le Domagné Judo Club et l'US Domagné-Saint-Didier, ont pu bénéficier de cette aide et ont reçu respectivement 4 000 € et 1 000 €.

Opération Bol de riz

L'école Saint-Vincent de Paul a participé à l'opération Bol de Riz. Cette action a généré une réduction du coût des repas de 300 €.

La commune a décidé reverser cette somme à l'école Saint-Vincent de Paul pour une action humanitaire.

Urbanisme

Extension accueil de loisirs

La capacité de l'accueil de loisirs est saturée et ne permet plus de répondre aux demandes des parents à certains moments de l'année. Un projet d'extension a donc été décidé et l'étude de celle-ci a été confiée au cabinet d'architecte Louvel. Ce nouveau bâtiment sera positionné sur l'espace près du bâtiment de l'ALSH actuel et en extension sur une partie du parking. Il sera composé notamment de trois nouvelles salles d'activités dont deux pourront être mutualisées avec le Relais Petite Enfance (RPE) et l'association des P'tits d'homs. Le début des travaux pourrait avoir lieu cet été.

Création d'une micro-crèche et d'une maison d'assistantes maternelles

Les jeunes parents rencontrent de plus en plus de difficultés pour trouver un mode de garde pour leurs enfants sur la commune. Le nombre d'assistantes maternelles a diminué et les projections confirment la tendance.

Dans le but de proposer de nouvelles solutions en complémentarité avec les assistantes maternelles, le conseil municipal a décidé de créer une micro-crèche (12 enfants maximum) et une maison d'assistante maternelle. La gestion de la micro-crèche sera confiée à un organisme externe et la MAM sera gérée par un collectif de 3 ou 4 assistantes maternelles en cours de constitution. Ces nouvelles constructions seront situées sur un terrain communal situé près du parking de l'accueil de loisirs. Le cabinet CF Architecture a été retenu pour la conception du bâtiment qui intégrera les deux services.

Restauration du manoir rue Saint-André



La première phase de curage et démolition de la partie intérieure ainsi que la restauration de la toiture du manoir sont terminés. La deuxième phase de travaux qui devrait commencer au 2ème trimestre permettra de créer 4 logements (2T2, 1T4 et 1T5) à loyer modéré.

Pour ces trois projets, les appels d'offre près des entreprises seront lancés au cours du 1^{er} trimestre 2022 et les demandes de subvention sont en cours.



Le Poirier 3

L'inauguration du lotissement s'est déroulée début octobre au parc du Poirier. Belle occasion pour la municipalité d'accueillir les nouveaux habitants du quartier et organiser un tirage au sort avec comme lot un vélo. La gagnante Sophie Jugde était ravie de repartir à deux roues...



Le Poirier 4

Les constructions des maisons d'habitation se poursuivent au Poirier 4 et les premiers habitants sont même installés. Les travaux de finition de voirie seront lancés cet été.

Modification N°1 du PLU

Fin octobre, le conseil municipal de Domagné a prescrit la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme et défini les modalités de concertation. Cette modification concerne :

- Le passage d'un zonage 2AU en 1AU pour ouverture à l'urbanisation de la tranche 4 et 5 de la ZAC du Poirier
- La mise à jour des règlements graphique et littéral
- La rectification d'erreurs matérielles

Ce dossier fera l'objet d'une enquête publique en mairie annoncée dans la presse, sur www.domagne.fr et par voie d'affichage. Par ailleurs, un registre destiné aux observations et propositions de toute personne intéressée tout au long de la procédure sera mis à disposition du public en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture.

Dématérialisation de l'ADS... C'est quoi ? C'est quand ?

À compter du 1^{er} janvier 2022 toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'Autorisation du Droit des Sols (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Un portail numérique accessible aux communes adhérentes au service ADS de Vitré Communauté, permettra le dépôt des dossiers en ligne, sept jours sur sept.

L'instruction va ainsi passer d'une procédure papier à une procédure numérique, du dépôt en ligne à la notification de la décision jusqu'à la déclaration d'achèvement de chantier.

Néanmoins, le demandeur pourra toujours déposer son dossier en format papier selon la procédure préexistante.

Suite en page suivante

Des sites qui peuvent vous aider dans vos démarches :

- www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221 (assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme),
- www.geoportail-urbanisme.gouv.fr (localisation du terrain du projet et règlement d'urbanisme applicable à votre projet)

France Rénov'

À compter du 1^{er} janvier 2022, le nouveau service public France Rénov' accompagnera les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Ce service donnera des conseils neutres, gratuits et personnalisés. Les informations et conseils délivrés faciliteront la mobilisation des aides financières en s'appuyant sur :

- un site internet unique france-renov.gouv.fr
- un numéro de téléphone national unique (0 808 800 700)
- un réseau de plus de 450 guichets uniques Espaces Conseil France Rénov' répartis sur l'ensemble du territoire. Mon Accompagnateur Rénov' aura pour mission de simplifier le parcours de travaux, grâce à un suivi pluridisciplinaire tout au long du projet : technique, administratif, financier, voire social le cas échéant.



Déplacements

EHOP



EHOP est un réseau de covoiturage départemental spécialiste du domicile-travail. Économique, responsable et solidaire, il vous met en relation avec d'autres covoituteurs de votre territoire, tout en considérant vos contraintes au quotidien. Covoiturez quand vous voulez et d'où vous voulez ! Certains jours, toute la semaine, depuis le collège, une aire de covoiturage, le bourg ...jusqu'à la porte de votre entreprise. Covoiturage+ est une structure soutenue par les collectivités et entreprises du département.

Pour vous inscrire, c'est simple et gratuit, sur : www.ehop-covoiturage.fr
Pourquoi pas vous ? Renseignements au 02 99 35 10 77.

Sécurité en centre bourg

La vitesse en agglomération est un sujet souvent abordé par les habitants. Pourtant, au fil des années, toutes les rues, principales ou secondaires, ont été aménagées ou réaménagées : réalisation de plateaux, de chicanes, de giratoires... Par ailleurs, des zones « 30 » ont été créées et un radar pédagogique régulièrement mis en place alerte les conducteurs.

Malgré toutes ces mesures, un constat s'impose : une minorité de conducteurs ne respecte pas la réglementation et prennent ainsi des risques pour eux mais aussi pour les autres.

Une commission municipale a travaillé ce sujet et a proposé au conseil municipal des mesures complémentaires adaptées à chaque rue principale :

- Rue Saint-Pierre : créer un plateau à l'intersection avec la rue de la Vialerie et avec l'allée de la mairie
- Rue Saint-André : créer un plateau à l'intersection avec l'allée des Sports et revoir l'entrée de bourg
- Rue de l'Yaigne : créer un plateau au niveau du rétrécissement
- Route de Châteaubourg : prévoir un rétrécissement de chaussée au niveau de la ZA de la Fontenelle
- Bourg de Chaumeré : créer un plateau à l'entrée de bourg

Avant une décision définitive, les élus souhaitent connaître votre avis. Nous vous invitons donc à retourner le questionnaire. Vous pouvez aussi consulter un plan prévisionnel en mairie.

La sécurité est l'affaire de tous : merci de faire part de vos observations avant le 15 janvier sur papier libre ou par mail à mairie@domagne.fr

À DÉPOSER EN MAIRIE AVANT LE 15 JANVIER

SÉCURITÉ CENTRE BOURG

Consultation de la population

Vos observations : _____

Social



Repas des seniors

Le CCAS a repris dans une nouvelle dynamique l'organisation de son repas mensuel pour les seniors.

Le 17 novembre, 33 personnes étaient présentes ; des habitants de la commune dont plusieurs résidents du Chai, 4 personnes concernées par l'accueil des aidants et une personne de l'EHPAD Sainte-Marie. Les participants étaient très heureux de se retrouver après cette longue interruption en raison de la pandémie.

Le repas est toujours copieux, préparé sur place par Isabelle, la cuisinière du restaurant scolaire. Dans l'après-midi, place aux jeux de cartes (belote, ascenseur...) et jeux de société (triomino).

Si vous souhaitez partager un moment convivial, n'hésitez pas et inscrivez-vous pour le prochain repas, le mercredi 19 janvier.

Repas au restaurant scolaire 1^{er} semestre 2022

MER. 19 JAN.	MER. 23 FÉV.	MER. 16 MARS	MER. 27 AVR.	MER. 18 MAI	MER. 15 JUIN
---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------	--------------------------	---------------------------

Colis de Noël

Les membres du CCAS ont apporté les traditionnels colis de Noël aux domagnéens résidant en maisons de retraites. L'occasion d'échanger et de parler de la commune.

19 domagnéens et chaumeréens vivent actuellement en maison de retraite.



Repas annuel du CCAS

Le CCAS organise chaque année un repas pour les plus de 70 ans. Remplacé par un portage de plateaux repas en 2020, une centaine de personnes a pu partager de nouveau ce moment convivial au restaurant scolaire le 2 octobre dernier.

Ont été honorés les doyens de l'assemblée et les personnes qui ont fêté leur 70, 80 ou 90 ans en 2020 et 2021.

- **Les Doyens :** Aimée Roinson (98 ans) - Pierre Caillard (94 ans)
- **Les 70 ans :** Michelle Bonniot, Michel Coulon, Jacqueline Lagoutte, Michel Lepretre, Michèle Letort, Annick Perrin, Gérard Crocq, Guy Georgeault.
- **Les 80 ans :** Thérèse Rouyer, Jeanine Horvais, Maurice Roinson
- **Le 90 ans :** Pierre Jeudy, Pierre Boussaud, Maurice Gautier, Henri Souvestre.

Les Domagnéens étaient très heureux de se retrouver autour d'un excellent repas, d'écouter les chants, les histoires et l'accordéon de nos acteurs locaux. Pour compléter cette fête, le CCAS avait invité l'animateur Hervé Désiles, excellent chanteur et imitateur de Bourvil.



Restos du cœur

L'antenne des Restos du Cœur à Vitré est très active. Elle est ouverte tous les jours et fonctionne avec environ 60 bénévoles (dont des domagnéens) qui effectuent la distribution des repas, le stockage alimentaire, la collecte, le triage du vestiaire, l'entretien du local. Entre 2 000 et 2 500 repas sont servis chaque semaine, gratuitement, à environ 300 familles. Le centre distribue les denrées alimentaires le mardi et le vendredi et propose de l'alphabétisation le mardi, le mercredi et le jeudi, ainsi qu'un vestiaire bien achalandé et un coin pour le nécessaire des bébés.

Vous pouvez déposer des vêtements ou du matériel pour bébés au centre de Vitré, 29, rue des Artisans.

En 2020, 1248 repas ont été distribués à des domagnéens.

Résidence du Chai

Françoise et Céline les animatrices de la résidence du Chai proposent des activités variées aux résidents, aux participants des Ateliers répits mais aussi à tous les domagnéens dans le cadre d'actions d'ouverture vers l'extérieur : ateliers d'art floral, chant, accordéon... N'hésitez pas à participer !



Transport solidaire vers EPISOL

Une convention de partenariat entre les CCAS de Châteaubourg, Louvigné de Bais, Saint-Didier et Domagné, a été renouvelée fin novembre à Châteaubourg. Ce service gratuit transporte les bénéficiaires vers l'épicerie sociale Episol à Vitré. La navette fonctionne tous les jeudis (hors périodes scolaires) grâce à huit chauffeurs bénévoles. Pour l'emprunter, s'inscrire au CCAS de Domagné.



Collecte de la banque alimentaire

L'organisation de cette collecte nationale a été confiée pour le Pays de Vitré à l'association Solidarité Vitréenne, avec le concours des CCAS.

Elle a pour objectif de sensibiliser le public à la

solidarité par une action concrète : donner des produits de première nécessité.

Sollicités par le CCAS, 20 bénévoles de Domagné se sont relayés, au 8 à Huit, les 26 et 27 novembre pour la collecte. Les 303 kg de produits collectés étaient destinés à l'épicerie sociale (EPISOL) de Vitré.

Merci aux nombreux donateurs et aux 20 bénévoles mobilisés pour cette action.



L'ADMR, un acteur incontournable du milieu rural



Entretien avec Danielle Ménard, présidente de l'ADMR qui intervient sur notre secteur.

Depuis le début de la pandémie, le Conseil d'Administration de l'ADMR de Châteaubourg n'a pas pu organiser de moments de convivialité. C'est donc avec plaisir que nous nous sommes retrouvés ce 26 novembre autour d'un repas avec le personnel, le personnel retraité et les bénévoles.

L'ADMR est au service de tous, à tous les âges de la vie. Notre association veille à adapter son offre de service en tenant compte de l'évolution de la société.

Ainsi notre activité se déploie en 4 pôles : les services et soins aux seniors, l'accompagnement du handicap, l'enfance et la parentalité, l'entretien de la maison. Avec nos valeurs de respect, d'attention et de discrétion, l'humain est au cœur de notre action au quotidien.

Une évolution notable a eu lieu à l'attention de nos salariés :

- Depuis un an, l'ADMR de Châteaubourg dispose d'un parc de 17 véhicules de service qui rayonnent sur le secteur. Une partie de nos salariés en bénéficie. L'autre partie continue de recevoir une indemnisation des kilomètres parcourus.

- Nous l'espérons depuis longtemps, une revalorisation professionnelle a été appliquée au 1er octobre 2021.

L'aide à domicile est un emploi de proximité dans notre bassin de vie : Châteaubourg, Saint-Jean, Marpiré, Domagné, Louvigné,

Chaumeré, Saint-Aubin des Landes, Cornillé, Saint-Didier. **Intéressé(e) ? Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !**

L'association s'appuie beaucoup sur ses bénévoles, très présents et actifs (accompagnement professionnel, évaluation des besoins des familles, tâches administratives, suivi des véhicules de service). **Si le milieu associatif vous intéresse venez rejoindre l'association ADMR !**

Nous souhaitons remercier notre personnel, nos retraitées, ainsi que les bénévoles pour leur engagement. Nous remercions également les maires de notre territoire qui nous accompagnent avec le contrat d'objectif et la mise à disposition de salles.

Contact : A.D.M.R. Châteaubourg
9, rue Pasteur 35220 Châteaubourg
Tél. 02 99 00 91 91
Mail : chateaubourg.asso@admr35.org

Intercommunalité

Accueil numérique à Domagné

Ce service est destiné aux domagnéens qui rencontrent des difficultés avec le numérique pour les demandes de cartes grises, permis de conduire, carte d'identité...

L'accueil a lieu à la mairie tous les lundis de 10h15 à 12h15 ainsi que tous les mardis de 10h15 à 12h15 auprès de Céline LE RUNIGO.

Prise de RDV au 07 56 18 26 48.

Pour vos démarches auprès des organismes publics tels que Améli, pôle emploi, la CAF...

France services

Un guichet France Services a ouvert à la maison pour tous à Châteaubourg.

Horaires d'ouverture : lundi, de 9h à 12h30 - du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Contact :

Tél. 02 99 00 87 63

Mail : ccas@chateaubourg.fr

Site web : www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services



TRANSPORT RURAL

Se déplacer depuis Domagné vers Vitré pendant les vacances scolaires

Tous les lundis et jeudis pendant les vacances scolaires, un bus gratuit permet aux domagnéens de rejoindre Vitré.

L'arrêt est situé devant l'école publique. Passage de la navette à 13h17, retour à 18h28. Possibilité ensuite d'utiliser le transport en commun gratuit de la ville de Vitré pour

aller par exemple à la piscine, au soccer, au bowling, la base nautique...

Transport gratuit.

Conducteur :

◆ 160€/mois en covoiturant régulièrement.



 klaxit

Vitré Communauté vous offre vos covoiturages du quotidien.

Passager :

◆ Déplacez-vous gratuitement

VITRÉ
COMMUNAUTÉ



Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires à chaque covoiturage.

Téléchargez l'appli Klaxit

 App Store

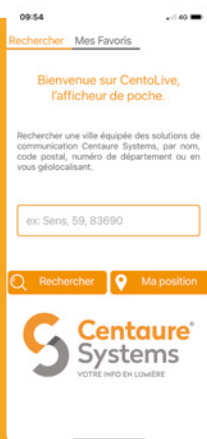
 Google Play

Communication

Panneau numérique

Retrouver toutes les actualités de la commune en direct sur votre smartphone en téléchargeant l'application centolive.

Actualités à retrouver également sur www.domagne.fr et sur facebook : mairie de domagne



Panneau d'affichage

Un panneau d'affichage libre a été posé à côté du Chalet.



Économie

CSR devient ECLOR Boissons

La société CSR a récemment fusionné dans la société ECLOR Boissons. La motivation de ce projet a été de simplifier la gestion administrative et financière au sein de la Branche Boissons en réunissant sous une même société les activités cidricoles.

Au 1^{er} octobre, les deux sociétés ont donc été réunies, par l'absorption de CSR dans ECLOR Boissons. Cela signifie que tous les actifs et passifs économiques de CSR sont repris dans ECLOR Boissons. Rien n'est modifié dans le fonctionnement opérationnel du site de Domagné.

www.groupe-eclor.com



SCAR emménage à Domagné



SCAR (Société Coopérative des Artisans Ruraux) est un groupement d'achat de matériel agricole, pièces et motoculture. Créée en 1975, elle est en France le plus grand réseau en nombre de points de vente et le plus ancien réseau de distribution de matériels agricoles, pièces et accessoires. La coopérative est aujourd'hui composée d'une plateforme et cinq agences (Grenoble, Rennes, Reims, Saintes et Toulouse).

Le réseau SCAR compte 430 points de vente en France dont 310 possèdent des magasins libre-service (pièces techniques, pièces d'usure, consommables, outillage, pneumatiques, pulvérisation etc...).

En 2021, SCAR a réalisé un chiffre d'affaires de 200 M€.

SCAR s'est agrandi par rapport à l'augmentation du nombre de commandes adhérents, par conséquent des volumes de stockage ainsi qu'aux projets de développement de son activité.

Le choix de la commune de Domagné pour le nouveau pôle logistique s'est fait d'une

part par rapport à la proximité du site de Brécé : ce qui a permis à l'ensemble des salariés de suivre SCAR sur le nouveau site. D'autre part, le site est très accessible par les axes routiers. Le siège social est à Domagné, ZAC de la Gaultière.

La plateforme est implantée sur un terrain de 62 000 m², ce qui a permis la construction d'un bâtiment plus grand et l'augmentation de la surface extérieure de stockage. Il offre également des possibilités d'extension pour les futurs projets SCAR. SCAR augmente sa capacité de stockage intérieure en passant d'une surface de 9 000 à 12 000 m², ainsi qu'une augmentation de la hauteur de stockage.

L'aire de stockage extérieure sera également augmentée en passant de 4 500 à 12 000 m². Enfin la surface des bureaux est de 1 400 m².

L'entreprise compte 85 salariés.

Le déménagement se termine, la mise en route est en cours.

En complément...

Élus et agents distingués

La municipalité a organisé une cérémonie au cours de laquelle des élus et des agents communaux ont été honorés, en présence d'Isabelle Le Callennec, présidente de Vitré communauté, et Pierre Méhaignerie ancien président de Vitré communauté.

Trois élus ont reçu la médaille d'honneur : Bernard Renou, maire (or), Lucien Perrin, 1er adjoint dans le précédent mandat (vermeil) et Michel Jeuland, actuel 1^{er} adjoint (argent).

Par ailleurs, le préfet a décerné le diplôme de maire délégué honoraire à Francis Touchais et le diplôme de maire adjoint honoraire à Lucien Perrin.

Deux agents communaux ont été récompensés : Isabelle Lalos, responsable de la restauration scolaire qui a reçu la médaille d'honneur communale, départementale et régionale en argent et Hervé Dumoulin, agent de maîtrise, qui a reçu la médaille de reconnaissance communale avant son départ en retraite.

Tous ont été remerciés et félicités pour leur long engagement au service de la commune.

Pierre Méhaignerie avec les médaillés et diplômés : Francis Touchais, Bernard Renou (maire), Isabelle Lalos, Hervé Dumoulin, Michel Jeuland, Francis Perrin.



Illuminations Noël

La lumière masque l'obscurité de l'hiver et combat la morosité ambiante. Les illuminations de Noël sont là pour ça. Cette année, la mairie s'ornera de nouvelles cascades argentées. Ne manquez pas d'observer les vitraux de l'église à la nuit tombée. Enfin TeddyDom' vous attend place Caron de la carrière pour réaliser des photos souvenirs.

Conseil Municipal des Jeunes

2 questions à Magali Budor

**Conseillère municipale déléguée
Responsable du Conseil Municipal des Jeunes**



Pourquoi mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes ?

Domagné-Chaumeré se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants. La volonté de la municipalité est d'associer tous les citoyens à la décision publique et de créer un nouveau débat. Pour donner la parole aux jeunes, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) qui permettra de les initier à l'exercice de la démocratie locale mais aussi pour qu'ils puissent s'impliquer et agir de façon active au sein de leur commune.

Les jeunes conseillers seront les représentants de la jeunesse, ils

pourront proposer et mettre en place de nouveaux projets avec l'aide des élus locaux et représenter la commune lors de cérémonies officielles.

Comment est organisé le CMJ ?

Au sein du conseil municipal, une commission CMJ a été créée.

Elle est composée Annette COUDRAY (adjoite de la famille et de la jeunesse), Annie MARQUET, Delphine DESILLES et de moi-même, nous sommes toutes les 3 conseillères municipales.

Nous allons être accompagnées par Alicia HOREL en tant qu'animatrice jeunesse.

Nous avons fait le choix de travailler en partenariat avec les écoles afin de mettre

en place ce 1^{er} conseil municipal des jeunes. Des élections ont été réalisées dans les classes de CM de nos 2 écoles. Les élèves ont élu 12 conseillers (6 filles et 6 garçons) pour une période de 2 ans afin de se donner le temps de mettre en place les projets et de les finaliser.

Nous travaillerons avec les jeunes et sur les idées qu'ils ont déjà soumis dans leur fiche de candidature.



Les élections

12 élèves des classes de CM1 et CM2 des deux écoles ont été élus le vendredi 15 octobre.

En amont, ils avaient travaillé en classe dans le cadre de l'éducation civique afin de réaliser leur profession de foi. Ils ont pu découvrir une facette de l'engagement citoyen et le système de mode électoral actuel.

En septembre, le maire s'était déplacé dans chaque classe afin d'expliquer et motiver à la mise en place du CMJ. De même, les enseignants ont participé activement à la sensibilisation des élèves.

L'objectif a été atteint car nous avons réceptionné 30 dossiers de candidature.

L'élection s'est déroulée à la salle des fêtes et était encadrée par les enseignants ainsi que les membres de la commission CMJ.

Nous avons souhaité nous rapprocher du processus des élections municipales, une organisation similaire a été mise en place avec les listes électorales, les isoires, l'urne, le dépouillement...

Commémoration du 11 novembre

Les nouveaux élus ont été présentés officiellement le 14 novembre lors de la commémoration de l'armistice. Le Maire, Bernard Renou, leur a remis leur écharpe tricolore. Un texte avait été préparé en classe et a été lu...

Belle occasion pour les jeunes d'être sensibilisés au devoir de mémoire des moments tragiques vécus par notre pays.



Alicia

Alicia HOREL est déjà très active sur notre commune et la plupart de nos jeunes élus la connaît déjà très bien. Elle est la directrice adjointe du centre de loisirs « L'île aux enfants », elle intervient également aux niveaux des écoles, notamment à la garderie, à la cantine et aux niveaux de l'entretien des locaux de la commune.

Alicia accompagnera la commission CMJ selon les besoins et les projets au niveau administratif et logistique.

Alicia a l'avantage d'être aussi à proximité des jeunes au quotidien et par conséquent d'être à leur écoute.



Le 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes

La 1^{ère} réunion du CMJ a eu lieu de jeudi 25 novembre. Le Maire a réprécisé le cadre et les objectifs du CMJ. Chaque membre du conseil s'est présenté. La commission du CMJ a découvert les nouveaux élus avec beaucoup de dynamisme et de motivation. La commission avait répertorié toutes les idées qui avaient été proposées par les candidats. Une classification avait été effectuée afin d'adresser 2 listes de projets regroupés selon les moyens financiers nécessaires à la réalisation du projet. En fin de réunion un vote a défini les priorités de travail.

Un 2nd RDV a déjà été fixé en décembre afin de continuer à préciser les projets. Le CMJ a été invité à participer aux vœux du maire le vendredi 7 janvier.

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 12 membres élus.

Les jeunes conseillers seront les représentants de la jeunesse, ils pourront proposer et mettre en place de nouveaux projets avec l'aide des élus locaux et représenter la commune lors de cérémonies officielles.



Khloé JUMELAIS



Noé AMICE



Kiana MURAD



Lilwenn COUVERT



Emilie GOURIO



Titouan BRUNCHER



Lou LAVAUD



Jules LECOQC



Apolline RENAULT-MÈZE



Lucas SILARD



Enzo BOUGOT



Mathéo DEVAUX

Bienvenue aux nouveaux professionnels !



WendyNails

Envie d'un coup d'éclat pour vos mains ? Wendy vous accueille à son domicile, dans le respect des gestes barrière, pour pose de vernis semi-permanents, pose d'extensions gel UV ou nail-art. Après une formation spécialisée, Wendy a créé sa micro-entreprise de prothésiste ongulaire en mai 2019 et s'est installée à Domagné en novembre 2021.

Elle vend aussi des bijoux en acier inoxydable. Elle vous propose des cartes-cadeaux, pour faire plaisir à vos proches (une idée pour les fêtes).

Pour prendre rendez-vous, du mardi au vendredi de 9h à 13h30 et de 14h30 à 19h et le samedi de 9h à 15h : inscrivez-vous sur planity.com ou par téléphone : 07 88 95 09 03

| WendyNails - 1 rue des Platanes à Domagné

Alexandre Brossault Re/Max Elite

Après avoir évolué au sein d'une entreprise de vente d'articles de sport pendant 10 ans, Alexandre s'est lancé un nouveau défi : celui d'agent commercial immobilier. « J'ai décidé de rejoindre le réseau RE/MAX basé sur Granville afin de m'accompagner sur ce projet. En effet, cela fait maintenant 28 ans que j'habite Domagné et j'aimerais devenir le référent de l'immobilier sur cette commune ».

N'hésitez plus, Alexandre vous accompagnera dans votre projet !



SARL Berthault, Père et fils

A 30 ans, après une formation de paysagiste en alternance et fort de son expérience de 10 années en tant que salarié, Adrien Berthault s'associe à son père Pascal. Adrien va reprendre petit à petit les rênes de l'entreprise familiale en commençant par le transfert du siège social de la société à Domagné. Vous avez un projet de création, d'aménagement paysager ou d'entretien d'espaces verts ou haies, n'hésitez pas à contacter la Sarl Berthault Père et fils.

| 6, La Finaudière Domagné - Tél. 06 77 59 41 39
Mail : berthault.perefils@sfr.fr

Emilie Boileau, nouvelle orthophoniste



Annoncée lors du précédent Domag, l'arrivée de la 3^{ème} orthophoniste au sein du pôle santé de Domagné est effective depuis le mois d'octobre.

Il s'agit d'Emilie Boileau qui rejoint donc Laura Touillier et Clara Philippe.

Hélène Le Dû, nouvelle dentiste

Diplômée de la faculté dentaire de Rennes en 2014, et après de nombreux remplacements ainsi que 3 ans d'exercice à Châteaugiron, le docteur Hélène Le Dû s'installera au sein du pôle santé à partir de mi-février 2022. Elle vous recevra dans son cabinet 4 jours par semaine pour réaliser actes esthétiques, prothèses dentaires et soins sur petits et grands. Dans un futur proche l'équipe devrait s'agrandir d'un collaborateur supplémentaire.



Anaïs Color



Anaïs LEFEUVRE demeurant à Domagné depuis février 2015 crée son entreprise de peinture en début de cette année. Elle travaille aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises, en neuf ou rénovation.

Avec 15 ans d'expérience, elle propose son savoir-faire pour des travaux :

- de peintures intérieures, produits de déco « effet béton »
- de revêtements muraux
- de ravalement extérieur sur maison de plain-pied

Elle reste à votre écoute et disponible pour tous vos projets.

Contact : Anaïs COLOR
Anaïs LEFEUVRE
Mail : lefeuvre.anaïs20@gmail.com
Facebook : anaïs color
Portable : 06 12 02 37 58

AGC Carrosserie peinture automobile

Antoine Gaudin est installé à Domagné en tant que carrossier et peintre automobile depuis le 7 août 2019. Titulaire d'un bac pro réparateur de carrosserie et après 3 ans en tant que salarié dans une entreprise de carrosserie, il a souhaité créer sa propre entreprise. Antoine répare toutes marques de voitures. Ses clients sont essentiellement des concessions qui lui envoient des voitures endommagées. La qualité de ses prestations lui permet d'avoir un carnet de commande bien fourni et d'envisager l'avenir avec sérénité.

| 12, ZA de la Fontenelle - Tél. 06 22 68 95 66 - Mail : agc.corrosserie@gmail.com



Samuel Bonniot, énergéticien

Depuis septembre 2021, Samuel Bonniot propose des soins énergétiques avec son magnétisme afin de vous apaiser et de retrouver un « mieux-être ». Il s'est formé en lithothérapie et aux soins énergétiques au CFTE à Rennes et depuis peu à la sonothérapie avec les bols tibétains chez OM Vibration à Saint Amant-Tallende près de Clermont Ferrand. Ce sont deux méthodes différentes mais complémentaires, pour retrouver un état de calme et de relaxation où le corps et l'esprit vont se régénérer. Elles permettent de dissoudre des blocages et de libérer les tensions. Elles améliorent la qualité du sommeil, la concentration, la confiance en soi, le renforcement du système immunitaire et d'autres bienfaits sur notre corps physique et émotionnel.

| Samuel Bonniot Energéticien - Tél. 06 31 41 59 50
 | Mail : samuelbonniot@gmail.com



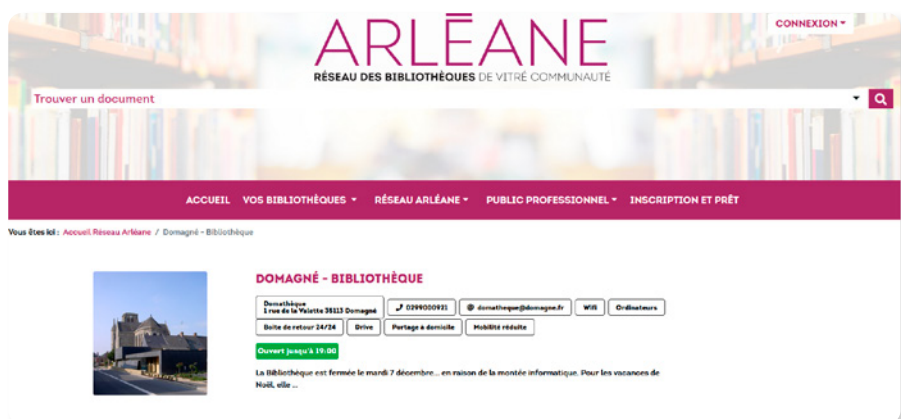
La Domathèque

L'année 2021 fut bien rythmée pour l'équipe de la Domathèque !

Avec un tri de livres conséquent puis un inventaire en avril, les collections de la Domathèque ont rejoint celles des bibliothèques du réseau « Arléane ».

Avec une carte unique du lecteur et un accès au portail via <https://arlene.vitrecommunaute.bzh/>, vous pouvez ainsi consulter, emprunter dans ces 35 lieux d'échanges sur le territoire de Vitré Communauté.

Gratuite, la Domathèque propose des livres, de la musique, des films et des revues aux côtés de la médiathèque départementale avec des ressources numériques. Des initiations informatiques (payantes sur inscription) sont également programmées à l'espace multimédia.



Au sein du réseau « Arléane », l'action culturelle du Mois du multimédia a été organisée dans 19 communes cette année. À Domagné, cette animation a attiré 29 participants de 4 à 65 ans dans une très bonne ambiance.

De beaux moments sont partagés lors du prix littérature jeunesse « Prix minots », qui a été présenté sous une nouvelle formule de lecture à voix haute aux enfants des écoles.

Aussi, depuis la rentrée scolaire, les enfants profitent à nouveau d'un temps libre dans les espaces de la Domathèque avec leur enseignant.e. Que de beaux sourires sur leurs visages 😊 !

Toutefois, précisons que depuis septembre, le pass sanitaire est obligatoire dans les bibliothèques à partir de 12 ans. Sachez néanmoins que l'équipe se tient à votre disposition pour maintenir le plaisir de la lecture avec le service drive.

Belle nouvelle : la Domathèque réouvre ses portes le samedi à partir de décembre.

Si vous avez envie et un peu de temps disponible, rejoignez l'équipe de la Domathèque !

HORAIRES

Lundi (numérique)
Mardi de 16h30 à 19h
Mercredi de 10h30 à 12h et de 16h30 à 18h30
Jeudi (numérique)
Vendredi de 16h30 à 19h
Samedi de 10h30 à 12h

Contact : Tél. 02 99 00 01 19
Mail : domatheque@domagne.fr
Facebook : www.facebook.com/Domatheque/ et www.facebook.com/Bibliotheque.StMHerve/



Monique, Céline et Christèle vous accueillent à la Domathèque.

Zoom sur un prix littérature Jeunesse local

MAIS D'OÙ VIENT-IL ?

En 2010, un prix littérature jeunesse fut créé entre Virginie FRERE, ancienne libraire d'Un livre sur l'étagère à Châteaubourg et Janik MALLIER, bibliothécaire de St Didier.

Quel est l'objectif de ce prix littéraire ? Le but est de susciter le plaisir de la lecture auprès des enfants et de faire découvrir des thématiques originales, ou d'actualité, ainsi que de nouveaux auteurs jeunesse.

COMMENT CE PRIX EST ARRIVÉ À DOMAGNÉ ?

En 2017, Janik Mallier et Christelle Le Botlan, nouvelle libraire de Châteaubourg, ont souhaité proposer le prix à d'autres écoles du territoire en contactant les bibliothèques des communes avoisinantes. Monique Roinson, bibliothécaire à Domagné,

motivée par ce projet, a proposé aux écoles de Domagné, de participer à ce prix littéraire local.

QUI ORGANISE LE PRIX AUJOURD'HUI ?

Au sein d'un comité de sélection regroupant la libraire de Châteaubourg et 4 bibliothécaires (Domagné, St Jean-Sur-Vilaine, Marpiré, Montreuil-sous-Pérouse/Dourdain), cette équipe sélectionne 18 livres selon certains critères et organise le Prix chaque année (calendrier, votes, communication).



Ce prix littérature jeunesse, nommé prix Minots en 2017, est à destination des scolaires de la maternelle au CM2 des communes ayant une bibliothécaire organisatrice.



En 2021, 293 enfants de Domagné ont voté pour leur livre préféré dans les 5 catégories proposées. Six bibliothèques étaient engagées dans le prix auprès des écoles de leurs communes respectives. Cette belle aventure se poursuit cette année avec une nouvelle sélection.

L'Espace Multimédia

Céline, l'animatrice du point numérique accompagne les personnes qui souhaitent s'initier à l'usage des outils informatiques ou approfondir et renforcer leurs connaissances sur les différents logiciels : traitement de texte, tableur, messagerie, retouches photos, initiation à internet, initiation tablette numérique ou diverses questions ... Tous ces cours se déroulent sous forme d'atelier d'une heure sur plusieurs séances. Les inscriptions au préalable sont obligatoires par téléphone au : 07 56 18 26 48.

TARIFS

- **5 €** les 5 séances pour les personnes de Domagné et Chaumeré (Chaque séance revient à 1 €).
- **10 €** les 5 séances pour les personnes extérieures à la commune.

Pour tout renseignement veuillez contacter Céline Le Runigo au 07 56 18 26 48 ou par mail à : espacemultimedia@domagne.fr

Un tournoi de Just Dance a eu lieu le 20 octobre 2020 :

29 participants de 4 à 65 ans ont participé dans la joie et la bonne humeur au tournoi intercommunal « Just Dance 2021 » Bravo 🙌 à **Kiana Murad** qui a très bien représenté sa commune lors de la finale le samedi 13 novembre au Centre Culturel de Vitré, en présence de Dina la vice-championne du monde de Just Dance. (Pour information 19 communes ont participé).



École primaire La Glycine

202 élèves répartis en 8 classes

Sylvie JOUNY (Atsem Cécilia MOULIGNAT) : PS-MS

Lucile RETION (Atsem Rozenn KATAN) : TPS-PS-GS

Anne-Sophie DESMOTTES (Atsem Florence ORY) : GS-CP

Gaëlle TIGNAC (et Marie-Noëlle CHEVREL le mardi) : CP

Anne LAUZET : CE1

Anne CHRETIEN : CE2

Murielle JACQUEMIN : CE2-CM1

Gaël PRISER (et Gwendal SEVELLEC le vendredi) : CM2

La direction est assurée par Mme Gaël PRISER.

Jour de décharge le vendredi.

Une rentrée comme les autres (bis) !

La rentrée s'est déroulée une nouvelle fois sous le signe du protocole sanitaire... Le masque fait partie du quotidien, malgré 2 petites semaines en octobre où les élèves ont pu le retirer.

Même si tout le monde a hâte que le fonctionnement normal puisse reprendre, les habitudes sont prises et n'entravent pas trop le fonctionnement de l'école ni ses missions. Une très grande partie des projets peut avoir lieu.

Des projets, du sport, de l'art...

- Ainsi, la natation continue à être enseignée à tous les élèves de la GS au CM1, les CP ont presque terminé leur cycle à Argentré-du-Plessis et vont laisser la place aux GS. Les CE et CM1 vont à Vitré.
- Un animateur sportif de Vitré Communauté est également intervenu en novembre et décembre auprès des classes de CE2-CM1 et CM2 pour leur faire découvrir des sports collectifs originaux comme la crosse canadienne et le tchouk-ball.

- Le traditionnel projet autour du cinéma, Cinéjeunes, continue pour l'ensemble des classes. Cette année, le thème **Besoin de s'évader** du CP au CM2 semble bien approprié !! Au programme, Chicken Run, Petit Vampire, Nous les Chiens et Ailleurs. En maternelle, les élèves assisteront à 6 courts métrages sur le thème Promenons-nous avec les petits loups.
- Comme l'an passé, toute l'école participe au Prix Minots avec la Domathèque. Découverte de beaux livres pour chaque niveau et vote du préféré au programme de l'année...
- La musique est également d'actualité, avec une intervenante pour le CE2-CM1 et CM2. Un travail de chorale sur le thème Liberté, Egalité, Fraternité se met en lien avec les premières élections du conseil municipal des jeunes qui se sont tenues au mois d'octobre. À cette occasion, M Le Maire est venu dans les classes expliquer le rôle d'un conseil municipal. Les élèves étaient nombreux à se porter candidats !



- Et surtout cette année voit le retour des spectacles au centre culturel ! Toutes les classes vont assister ou ont assisté à un spectacle au centre culturel de Vitré.



La classe de GS-CP suit la Transat Jacques Vabre, et en particulier le bateau Initiatives Coeur pour l'association Mécénat chirurgie cardiaque. Ils ont également un bateau virtuel suivi sur Virtual Regatta. Départ le 7 novembre pour une durée d'environ 3 semaines.

Et toujours le jardin pour cette classe avec une récolte de fraises, tomates cerises, betteraves, carottes, poireaux, courgettes, concombres en première période ainsi qu'une préparation du potager pour l'hiver.



Le retour des classes découvertes !

Cette année est également marquée par le retour après 2 ans des classes découvertes. Les élèves de MS et GS partiront au mois de mars pour 3 jours dans la forêt de Brocéliande.

Les CP et CE1 goûteront aux joies d'une classe de mer pendant 4 jours au mois de mai.

Ces classes peuvent avoir lieu grâce aux participations de l'APE, la mairie et l'USEP (coopérative de l'école). Ainsi la part demandée aux familles reste très inférieure au coût réel.

Inscriptions, renseignements...

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 sont déjà possibles. Si votre enfant est né en 2019, il fera sa rentrée en septembre 2022, obligatoirement, ou au plus tard à la date de ses 3 ans.

Pour les enfants nés en 2020, le nombre de places est limité et soumis à certaines conditions.

Visite de l'école possible sur rendez-vous.

Renseignements auprès de la directrice, Gaël PRISER, jour de décharge le vendredi. Par téléphone 02 99 00 01 40 (répondeur, n'hésitez pas à laisser un message) ou par mail : ecole.0350226f@ac-rennes.fr

École Saint-Vincent de Paul

L'école privée catholique compte cinq classes de la Toute Petite Section au CM2.

La situation sanitaire ne nous a pas permis de réaliser autant de projets que nous le souhaitions lors de la précédente année scolaire. Nous nous rattrapons donc cette année.

Label E3D

Suite aux projets écologiques réalisés les années précédentes, nous avons décidé de faire la demande d'un LABEL national appelé E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) et nous l'avons obtenu en novembre dernier !

Ainsi notre établissement s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves seront au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global.

La démarche devra progressivement englober les 4 dimensions de la vie d'un établissement : les enseignements, la vie scolaire, la gestion et maintenance de la structure, l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

Classe nature

Du 11 au 13 octobre, les élèves de GS, CP, CE1 et CE2, ont passé 3 jours et 2 nuits au centre « Les Landes » à Monteneuf dans le



Morbihan. Lors de cette classe transplantée, les élèves ont découvert l'écosystème de la forêt à travers les nombreuses activités pédagogiques proposées par les animateurs. Sous une météo radieuse, les enfants ont entre autres, observé la faune existante, réalisé des parcours sensoriels, construit des cabanes...



Projet eau, rivière et bocages

Les élèves, du CP au CM2, vont participer à 3 demi-journées en partenariat avec le syndicat des Rivières de la Vilaine Amont, basé à Val d'Izé. Cela leur permettra de mieux comprendre que l'eau et la végétation sont des éléments importants dans la nature. Lors de ce projet, les élèves de CM se rendront à Servon sur Vilaine afin de réaliser une plantation de haies dans un bocage.

Classe de neige à Bellevaux

Du 15 au 22 janvier, les élèves de CM1-CM2 partiront en classe de neige, à Bellevaux, dans les Alpes. Cette semaine sera rythmée

par des visites (des musées, une fromagerie et une ferme) et des activités sportives (des séances quotidiennes de ski, une randonnée en chiens de traîneaux, une randonnée en raquettes et une sortie aux flambeaux). Les élèves sont impatients de vivre ce projet.

Projet immobilier



Cette année scolaire est rythmée par le projet immobilier dont les travaux ont commencé en juillet dernier. 3 journées sont dédiées au projet afin d'impliquer les enfants dans la modification de leur école. Les travaux devraient être terminés au printemps. Nous bénéficierons alors d'une nouvelle classe et d'un bâtiment élémentaire agrandi et rénové. En parallèle, les espaces extérieurs vont être aménagés afin d'offrir toujours plus de confort aux élèves (végétalisation des espaces, nouvelle structure de jeux, création d'un poulailler.

Inscription

Le chef d'établissement de l'école se tient à la disposition des familles pour visiter l'école et inscrire leurs enfants.


Site Internet de l'école

Vous pouvez consulter notre site Internet à l'adresse : www.ecole-st-vincent-domagne.fr

Les élèves, les enseignants et le personnel de l'école privée catholique vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2022.

Le chef d'établissement, Thomas DUCOIN - 02 99 00 09 23
eco35.st-vincent-paul.domagne@enseignement-catholique.bzh

Sudoku Fruits

Coloriage

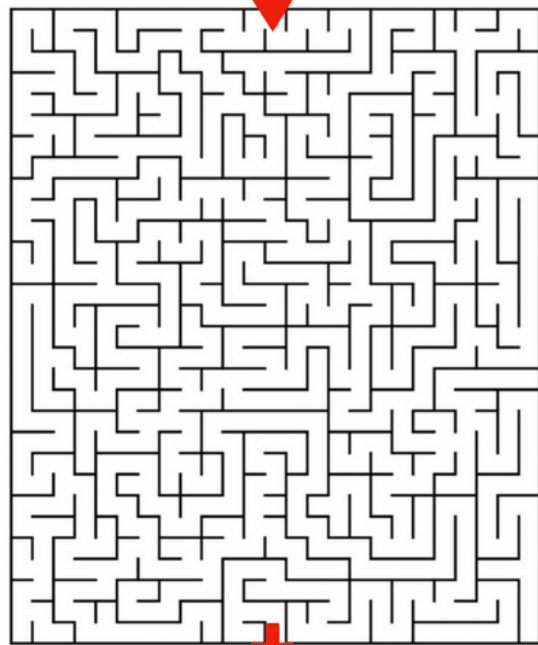


www.coloriage.info

SOLUTIONS CHARADES

- Veau-rond-nie-hier : La Vauronnière
- Vie-a-le-ris : La Vialerie
- Villayé : Villayet

Labyrinthe



Charades

Mon premier est une maison en bord de mer.
Dans les années 60, mon deuxième est un style de musique raccourci.

Mon tout est un village de Domagné.

Mon premier est la naissance
Mon deuxième est la première lettre de l'alphabet
Mon troisième est un article défini
Avec mon quatrième, on fabrique des sushis

Mon tout est un village de Domagné.

Mon premier est le petit de la vache
Mon deuxième n'est pas carré
On ne veut jamais avouer mon troisième
Mon quatrième est le jour d'avant

Mon tout est un village de Domagné.



JUSQU'AU 15 JANVIER

Concours photo avec Teddy'Dom !

Retrouvez Teddy'Dom place Carron de la Carrière et faites-nous parvenir vos plus beaux clichés !

Un gagnant sera tiré au sort et remportera une surprise domagnéenne ! Vos photos originales pourront être exposées en mairie.

Réponses au Quiz de l'été

Un grand merci aux participants du quiz de l'été !

Un tirage au sort a été fait parmi les bonnes réponses. **Nous félicitons la famille Geffrault et notamment Quentin** qui gagne un panier de douceurs au Fournil de Domagné.

LES RÉPONSES :

- 1 Structure de jeux parc du Poirier
- 2 Miniature
- 3 Lavoir du Châlet
- 4 École publique
- 5 Porte de l'église
- 6 Monument aux morts
- 7 La Domathèque
- 8 Mairie
- 9 Boulangerie



Subventions 2022

Les associations souhaitant demander une subvention communale au titre de l'année 2022 sont tenues de déposer leur demande en mairie pour le 31 janvier.

Votre demande devra être accompagnée, impérativement, des pièces suivantes : compte de résultat 2021, budget prévisionnel 2022, n° de SIRET, liste des adhérents (dates de naissance et adresses), coordonnées bancaires et toutes autres informations utiles.

Association « Vivier du Chalet »

L'association de pêche de Domagné «Vivier du Chalet» a décidé sa dissolution et d'affecter le solde de trésorerie pour une partie à des associations locales, les associations de parents d'élèves de nos deux écoles et l'association des Amis d'Henri, et pour l'autre, à l'empoissonnement de l'étang du Poirier.

Une rencontre a eu lieu le jeudi 2 décembre à la mairie pour la remise des chèques.



Remise des chèques aux présidents des 3 associations.

Randomagné

La saison 2021 a repris en avril, et c'est avec une grande joie que nous nous sommes retrouvés pour nous adonner à notre passion, et prendre un bon bol d'air, dans une bonne ambiance, tout en marchant.



Nous vous invitons à notre Assemblée générale qui se déroulera le vendredi 21 janvier au Châlet à 20h. Nous clôturerons cette soirée par notre galette des rois. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, ou prendre des renseignements.

Voici notre calendrier pour le premier semestre 2022 :

- 23 janvier à Brécé
- 20 février à Saint Grégoire
- 20 mars à Châtillon en Vendelais
- 10 avril à Argentré du Plessis
- 8 mai à Bréal sous Montfort
- 5 juin à Thourie

Dans la mesure du possible les randonnées de plus de 15 km se feront en deux boucles, de façon à ce que chacun puisse en faire soit une ou soit la totalité.

Comme tous les ans nous organisons également un week-end en septembre, bien apprécié de tous. C'est l'occasion de partager un moment de convivialité et de rires. Pour 2022 il se tiendra les 24 et 25 septembre. Pensez dès à présent à bloquer ces dates sur vos agendas. Venez nous rejoindre, la randonnée est à la portée de tous. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous. Le Bureau

Contact : Bernard Louâpre : 06 82 06 50 89
Evelyne Chauvin Colombel : 07 84 38 97 34
randomagne35@gmail.com

Team MARTINS Competition

Le Team MARTINS Compétition a repris la route des circuits en 2021 ! Nous avons hâte après 4 années sans compétition. Nous avons participé au Challenge CORAC. Courses principalement dans le sud-ouest de la France.

Les objectifs de la saison ont été atteints :

- Flavio est Champion en catégorie Junior Sprint
- Paolo est 4^{ème} en catégorie Maxi Sprint

Ces bons résultats leur ouvrent les portes du Championnat de France pour 2022.

Nous mettrons le calendrier des courses sur les réseaux :

Facebook : Team Martins Competition

Instagram : @teammartinscompetition

Notre actualité c'est l'organisation de notre 1^{er} loto le samedi 11 décembre 2021. Il sera organisé avec ANIM LOTO 35.

Un second est prévu le samedi 29 janvier 2022.

La tombola se fait actuellement et aussi durant les 2 lotos. Merci à tous de votre participation et de votre accueil lors de notre passage à domicile.



Un grand MERCI à nos sponsors locaux :

CREDIT MUTUEL de Châteaubourg, AJUSTIF'S, GARAGE DE LA FONTENELLE, 8 à 8, RUBION Sarl, HYPER U Chateaugiron, NORAUTO, SAFTI Marie-Laure MARTIN, AZ DEP, DELAIRE Fers et métaux, PROPRIETES PRIVEES.COM Amandine BOUGERES, VIEL Négoces.

Et merci à tous nos autres sponsors :

DURAND PEINTURE, MDA2, SAMCIC EMPLOI, DIWATT, AXA Laval, Vignobles TEVENOT.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenariats : vous pouvez contacter Estelle au 06 34 64 40 70 ou par mail : contact@team-martins-competition.fr

Merci de votre soutien, à bientôt. Team MARTINS Competition

Pass Danses



C'est avec un immense plaisir que nous avons pu reprendre nos cours de danse et retrouver nos anciens adhérents et en accueillir un grand nombre de nouveaux.

Nous avons recruté Cyprien, notre nouveau professeur qui vient de l'école de danse de Cesson qui est très dynamique, très pédagogue et très à l'écoute des participants. Les cours se déroulent dans une très bonne ambiance.

Nous avons proposé un nouveau cours de danses solo de 18h30 à 19h30 ce qui permet à toutes les personnes seules (femmes et hommes) d'apprendre des danses standard et latino telles que le cha-cha-cha, la rumba, la samba, la bachata, la salsa... et aussi des danses en ligne et le disco. Une trentaine de personnes a rejoint ce groupe.

Deux autres cours de danse en couple sont également proposés à savoir cours débutants de 19h30 à 21h00 et cours intermédiaires de 21h00 à 22h30. Les danses de salon et latino sont enseignées dans ces deux niveaux.

Nous organisons des soirées au cours de l'année. Les prochaines auront lieu le 12 mars et le 14 mai.

N'hésitez pas à nous contacter pour des informations concernant notre association.

Contact : Sylvie Reteux 06 51 62 67 11 ; passdances@gmail.com ou notre site passdances.wixsite.com

À toutes et tous nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et à très bientôt sur les pistes de danse.

Détente et loisirs

Après ce long moment d'inactivité, nos sections Gym - Art Floral - Qi-Gong ont repris de bon pied. Le forum des associations nous a permis d'avoir un nombre maximum d'adhérents pour la gym et le Qi Gong. Nous avons ressenti des personnes motivées pour reprendre une activité.

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 19 novembre réunissant 32 % des adhérents que je remercie.

Date à retenir : repas des trois sections le samedi 19 mars à la salle du Tilleul - Chaumeré

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'années. Le Président : René Moraux

Gymnastique

Ouf ! Après l'absence de gym en raison du Covid, nous sommes repartis avec Ludovic, notre coach sportif très motivé et assidu aux séances pour le bien-être de nos corps.

Date à retenir : galette des rois le mardi 11 Janvier

Bonnes fêtes de fin d'année

Contact : René Moraux - Tél. 06 79 66 44 57

Qi-Gong



Même si les contraintes sanitaires de la saison dernière (cours par visio ou en extérieur) puis le pass sanitaire en septembre, ont freiné quelques personnes, notre effectif est en progression.

Ce sont donc 23 adhérents qui se retrouvent chaque lundi de 18h30 à 19h30, pour la pratique de cette gymnastique traditionnelle chinoise.

Oublier les soucis, le stress, libérer les tensions par des mouvements fluides et doux qui développent vitalité, souplesse et tonus musculaire, voilà ce que nous inculque Monique, notre professeure diplômée de l'Institut Lu Dong Ming de Paris.

L'assiduité des participants est au rendez-vous de ce début de saison, gage de la qualité de l'enseignement et des bienfaits ressentis par la pratique régulière de cet art énergétique qui a pour but de se maintenir en bonne santé.

Impossible de rejoindre le groupe actuel car la séance est complète, mais si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions envisager une 2ème séance.

Contact, par mail : adl.domagne@gmail.com ou Marie-Noëlle Maudet - Tél. 06 51 62 33 25



Art floral

Notre année a commencé pour nos 19 adhérentes avec de belles compositions en perspective pour 2021-2022. Si vous êtes intéressés, vous pouvez toujours nous rejoindre le mercredi de 14 à 16h ou de 20 à 22h. Prenez soin de vous et des vôtres.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes et j'espère à bientôt...

**Marie-Thérèse Bertrand
Tél. 02 99 00 04 62**



Pétanque

Pour faire suite à notre résumé du mois de juin, notre concours amical a réuni 34 adhérents. Au résultat : les femmes sont aussi performantes que les hommes. Nous avons un vainqueur homme et plusieurs femmes en tête de liste.



Nous avons participé aux concours des 5 communes. Un seul concours dans chacune d'elle (Covid oblige). Le 27 septembre chez nous 43 équipes étaient présentes sur le terrain. Au terme de ceux-ci, au restaurant Le Privilège à La Peinière, le repas amical a réuni 109 adhérents et conjoints dont 26 de Domagné. Les prix distribués : l'Association Pétanque Domagné s'est distinguée avec 2 adhérents classés 2ème au Classement Général et 2 en tête de liste de la commune.

Comme les entraînements ne s'arrêtent pas pendant l'été, le nombre de joueurs varient entre 28 à 38 chaque semaine. Bien sûr, sur notre terrain sablé, plus uniforme. Nous serons présents cet automne et hiver, rue du Haut-bourg ou sous le hangar en cas d'intempéries ou de froid intense.

Notre Assemblée Générale aura lieu le lundi 24 janvier 2022, toute personne intéressée par la pétanque est invitée à y participer.

Bonnes fêtes de fin d'année

Contact : Yvette Bonnafoux - Tél. 09 75 38 50 35

US Domagné Saint-Didier

Après 2 années en pointillés, l'US DOMAGNE SAINT DIDIER a repris une activité quasiment normale depuis le mois de septembre. Nous sommes à ce jour 240 licenciés.



BILAN ÉQUIPES SENIORS & VÉTÉRANS

A ce jour nous disposons de 2 équipes Seniors, et d'une équipe Vétérans. L'équipe A (D1) engrange les bons résultats, l'équipe B (D2) a démarré plus difficilement mais nous attendons une évolution positive dans les prochaines semaines compte tenu de l'engagement et de la motivation affichée par tous. Notre équipe Vétérans est pour l'instant bien placée, elle vise le podium.

BILAN ÉCOLE DE FOOT (PHOTO)

Sur le foot à 7, nous accueillons de plus en plus d'enfants des 2 communes et n'avons pas constaté d'effet COVID avec près de 100 enfants accueillis. Sur le foot à 11 (équipes U16 à U18), nous avons pris la décision de nous rapprocher du GJ CORBIERE pour permettre à nos joueurs une pratique dans de meilleures conditions. Les premiers retours sont positifs malgré des contraintes plus fortes pour les parents en termes d'accompagnement. Sur l'équipe U15 nous avons maintenu notre entente avec Ossé Saint Aubin.

MANIFESTATION

Nous avons pu à nouveau mettre en place nos manifestations : le repas des bénévoles, le Loto. La galette du club aura lieu à la halle des sports de Domagné le 15/01/2022 et le Repas du club le 26/03/2022



REMERCIEMENTS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier les sociétés Mathias CLOUET Plomberie Electricité Domagné, CAFPI Vitre, et Vandermoortele Torcé qui ont accepté de nous aider en ce début de saison pour sponsoriser des maillots pour les plus jeunes.

ÉVOLUTION DU CLUB

Alors que des clubs voisins disposent d'infrastructures nouvelles (inauguration d'un terrain synthétique à Servon...) et que d'autres ont lancé des projets, le club et la mairie doivent également réfléchir aux projets qui permettront d'assurer la pérennité de notre club.

Pour tout renseignement contacter :

Cyril Lethielleux - 06 79 51 52 95

Mail du club : usdomagnesaintdidier@gmail.com

Domagné Judo Club

La saison a redémarré dans des conditions sanitaires normales. Les enfants sont revenus nombreux se retrouvant parfois plus de 30 sur le même cours ! Nos élèves ont démarré les compétitions le 28 novembre dernier par un tournoi à Ploërmel.

Suivra une compétition amicale le 5 décembre à Guichen puis 6 autres dates au cours de la saison. Dont notre compétition annuelle organisée le 07 mai 2022.

Le cours Adultes est en progression. Des adolescents complètent l'effectif et viennent se confronter aux plus expérimentés.

Le Taïso, exercices de renforcement musculaire dynamiques et statiques, se pratique dans la bonne humeur et en musique.



Agenda :

- 9 avril 2022 : Loto (organisé par le club)
- 7 mai 2022 : compétition de Judo
- 25 juin 2022 : Gala de fin d'année/ remise des ceintures
- 2 juillet 2022 : fin de saison, derniers cours

Les inscriptions sont possibles toute l'année.

4/5 ans (2016-2017) les samedis 11h30/12h30

6/7 ans (2014-2015) les samedis 10h30/11h30

8/12 ans (2009-2013) les samedis 9h30/10h30 et les mercredis 17h45/18h45

Ado/adultes (2008 et avant) les mercredis 18h45/20h15

Taïso sport santé (2008 et avant) les mercredis 20h15/21h15

Les cours ont lieu à la salle des fêtes.

Renseignements : domagnejudoclub@gmail.com

06 49 70 27 46 / 06 24 79 20 38

Club Vie et Loisirs de Domagné

Suite à la pandémie, le club a donc repris ses activités au mois de juin, avec une très faible participation au départ, surtout au Chalet et à la rando. Même si les palets ont attiré plus de participants que les autres activités, nous n'avons toujours pas retrouvé le rythme d'avant le Covid, et espérons des jours meilleurs.



En ce qui concerne les activités des derniers six mois :

- 4 septembre : Forum des associations, aucune inscription
- 8 septembre : Assemblée générale à Fougères
- 9 septembre : Pique-nique auprès du Chalet sous chapiteau, 45 participants dans une très bonne ambiance heureux de se retrouver
- 17 septembre : Ensemble sur les chemins de convivialité à St Jean-sur-Vilaine, 150 participants étaient présents dont 10 de Domagné.
- 19 octobre : Proconfort, très bonne prestation, bon souvenir.
- 21 octobre : Réunion de secteur à Romagné pour le programme de l'année 2022 belote, gai savoir, dictée, bal, danse en ligne et concours de palets...
- 22 novembre : spectacle Piépié à la salle du Zéphir à Châteaugiron, 17 personnes inscrites.
- 14 décembre : Repas à la salle des fêtes avec Bûche de Noël.

Sans oublier la rando mensuelle du 2ème jeudi du mois. Depuis que nous avons mis en place la marche tonique hebdomadaire du secteur, nous ne faisons plus qu'une rando par mois.

Le programme 2022 vous sera fourni à l'assemblée générale du 11 janvier.

Le Président, Bernard Martin - 06 82 19 84 03

AFAD (Association Fitness Attitude Domagné)

Malgré une année passée difficile pour tout le monde, l'Association Fitness Attitude repart de plus belle ! La rentrée s'est très bien déroulée et nous avons vu le retour de beaucoup d'entre vous aux cours collectifs et sur les bancs de musculation. (Sans oublier les nouveaux !)

Lucie, notre coach sportive diplômée, au sein de l'association depuis 7 ans, se renouvelle et propose de nouveaux cours collectifs, directement dans la salle de musculation : le circuit training.

Et les cours que vous adorez, comme le Pilates, le Jam Danse, Le Pump barre, ou encore L'Interval Training, sont toujours présents et fonctionnent à plein régime.



Lucie est également présente tous les soirs au plateau musculation à partir de 17h30, ainsi que l'équipe de bénévoles, notamment Alexandre et Antoine (éducateur sportif), pour vous donner des conseils et vous aider à atteindre vos objectifs physiques.

Tous les adhérents de l'année 2021/2022 ont pu profiter de la remise sur l'adhésion de l'année précédente, et vous bénéficiez également d'un tarif réduit pour une inscription en Janvier pour le reste de l'année.

Nous remercions également que vous avez maintenant accès à tous les créneaux de la semaine pour les cours collectifs, vous pouvez venir vous entraîner tous les jours !

N'hésitez pas à consulter notre site Internet qui vous donne tous les moyens d'échanger avec le bureau de l'association, de télécharger directement l'ensemble du dossier d'inscription mais aussi de vous tenir informés des dernières nouvelles !

Nous sommes également présents sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram.

Vous pouvez également venir directement nous rejoindre à la salle où des bénévoles vous accueilleront tous les soirs avec plaisir.

Solidarité Domagné

Cette année aura été encore une très grande réussite. Solidarité Domagné a versé 20436 € à l'AFM Téléthon. Merci, merci à tous !

Solidarité Domagné œuvre par ses différentes actions à récolter des fonds pour l'AFM TELETHON, mais vient aussi en aide aux familles défavorisées ou qui ont subi une perte de logement (dégâts des eaux, incendie...) en leur vendant à très bas prix ce dont ils ont besoin.



Ses actions sont la vente de meubles, d'électroménager, de vêtements, de linge de maison, objets de décoration, jouets, puériculture...

N'hésitez pas à nous déposer tout ce dont vous voulez vous débarrasser (mais en bon état).

L'association participe également aux braderies et vide-greniers de Domagné.

Le local situé allée des sports est ouvert à la vente tous les vendredis de 14h à 18h hors vacances scolaires et jours fériés.

Une réunion bilan aura lieu au Châlet le vendredi 14 janvier à 20h.

L'équipe de Solidarité Domagné vous offre ses meilleurs voeux pour 2021.

**Contact : Monique CHAUSSEE 02 99 00 08 38
ou 06 83 53 97 26**

Paroisse - Bienvenue à nos nouveaux prêtres

La rentrée de septembre a été l'occasion d'un changement de prêtres au sein de notre paroisse :

Le Père Didier Moreau, recteur du sanctuaire de La Peinière depuis 2014 a été nommé curé de Bécherel. Le dimanche 27 juin, la Paroisse Saint-Goulven a tenu à lui exprimer sa reconnaissance pour son investissement pastoral auprès des enfants du caté, des couples se préparant au mariage et des communautés chrétiennes.

Merci, Père Didier, pour tout ce que vous nous avez apporté sur le plan spirituel, sans oublier votre humour et votre confiance amicale.

Le dimanche 3 octobre, nous avons accueilli deux nouveaux prêtres et un diacre :

- **Le Père André Nikiema**, nouveau recteur du sanctuaire de La Peinière, vient de la paroisse Toussaint de Rennes. Il est originaire du Burkina Faso. Il termine des études universitaires à Rennes.
- **Le Père Arulselvam**, est nommé vicaire auprès du Père Christophe Valéa. Il était précédemment à Bruz, puis à Guichen. Il est originaire d'Inde et suit des cours à la faculté de Rennes pour parfaire son français.

Ils assurent tous les deux les célébrations du dimanche dans notre paroisse.

Michel Heurtault, diacre, et son épouse Christine, ont reçu de l'évêque la mission de faire vivre et de développer le sanctuaire de La Peinière en lien avec les fidèles, les bénévoles et les paroissiens de St Goulven.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans la paroisse St Goulven.

Quelques infos pour Domagné, Chancé et Chaumeré :

- Suite à la fin de la mission des trois coopérateurs pastoraux sur notre paroisse, Martine Guilleux reste référente pour notre communauté de Domagné-Chancé-Chaumeré. Chaque responsable de service continue à faire vivre notre communauté en lien avec notre curé. Vous trouverez la liste de ces services et les noms des responsables sur le panneau d'affichage situé près de la maison paroissiale, côté parking, 18 place de l'église.

- Cette année, 25 enfants suivent la catéchèse. 10 feront leur 1^{ère} communion le 22 mai 2022 dont Zélie Touchais de Chaumeré qui a reçu le sacrement du baptême le 14 novembre dernier. Cinq catéchistes encadrent ces enfants. Qu'ils soient remerciés pour le temps qu'ils consacrent à cette mission essentielle pour les enfants et leurs familles.

« À tous et à chacun, l'équipe relais, les catéchistes et les personnes engagées dans les différents services paroissiaux vous souhaitent une belle année 2022, parsemée de rencontres, d'écoute, de partage et de paix. »

**Contact : Martine Guilleux - 02 99 00 08 16
a.m.guilleux@orange.fr**

GIGR (Groupement Intercommunal de Gymnastique des Retraités)

C'est avec une trentaine d'adhérents que nous avons recommencé normalement nos séances de gymnastique le 16 septembre 2021 à la salle des fêtes de Domagné et en général tous les jeudis, hors vacances scolaires, de 10 h à 11h 15... Bien-sûr, nous avons exigé le pass sanitaire.



Nous avons retrouvé notre animatrice Véronique en pleine forme ! ce qui nous a rassurées, et plus que jamais, très active, motivante, dynamique et innovatrice. Il faut voir ce que l'on peut faire avec une chaise par exemple... ! Essayez et vous verrez ! Avis aux nouveaux et nouvelles candidates à ces entraînements qui peuvent encore nous rejoindre. Le coût de l'inscription est de 70 euros pour l'année.

Et puis, il y a une excellente ambiance. On se respecte et chacune fait ce qu'elle peut car avec l'âge ou le peu d'entraînements, ce n'est pas toujours réalisable la première fois. En janvier 2022, il y aura la galette des rois après le cours, le jeudi 20 janvier. Et le jeudi 30 juin 2022, on clôturera la saison par un moment de détente à organiser.

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. Ce sont des voeux très chaleureux de Bonne et Excellente année 2022 que le bureau et moi-même adressons à chacun et à chacune de vous.

**Contact : Marie-Odile Jouault : 02 99 00 31 62
Marie-Jo Bazin : 02 99 00 05 07**

Comité des fêtes Fête locale : 22, 23, 24 juillet



C'est vraiment la mort dans l'âme, mais aussi en personnes responsables, que nous avons pris la décision d'annuler une fois de plus notre fête locale. Elle était impossible à organiser, tant l'immunité collective n'était pas garantie. Malgré tout, nous ne perdons pas espoir et vous donnons rendez-vous les 22, 23 et 24 juillet 2022 pour fêter la 62^{ème} édition.

Les festivités débuteront dès le vendredi avec, notamment, une course à pied « nature » de 12,4 km (6,2 x 2) en soirée ; Tous à vos baskets ! il y aura un classement spécial pour les Domagnéens (hommes et femmes), ainsi que 2 courses « enfants » en préambule. (renseignements auprès de Pierre Jeuland, 06 08 24 60 68).

Le programme n'est pas totalement finalisé, et des modifications pourraient intervenir dans le déroulement habituel de nos animations, nous vous en reparlerons dans le bulletin du mois de juillet.

En ouverture de notre dernière réunion, un hommage a été rendu à Jean DORE, notre président d'honneur, qui a été président de 1996 à 2018, décédé le 13 octobre.

Le bureau a été renouvelé et se compose comme suit :
Co-présidents : Anthony CHENAIS et Moïse LELIEVRE,
Vice-Présidents : Fernand LETORT et Pierre JEULAND
Secrétaire : Roland GAUTIER
Secrétaire adjoint : Bertrand BOUVIER
Trésorière : Brigitte GERARD
Trésorière adjointe : Danielle LELIEVRE
Membres : Joseph BOUVIER, Bruno BUDOR, Michel CADIEU, Bernard COTTO, Stéphane CROCQ, Pierre GRANGER, Alexandre GUILLEUX, Jean LOUAPRE, Xavier MARTIN, Fernando PINTO, Laurence PUREN, Olivier PUREN

Il faut souligner que, cette année, nous avons quand même réussi à organiser un ball-trap et un loto dont les gains iront à des associations caritatives.

Si vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter (Tél. 06 76 37 87 97 ou adresse mail comitedesfetes.domagne@neuf.fr)

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2022.

Les co-présidents

Contact : Moïse Lelievre - 02 99 00 04 95

Association des Anciens Combattants Soldats de France de Domagné Chaumeré

Activités de fin d'année :

- 12 août : pique-nique à Availles avec la participation de 30 personnes
- 13 novembre : participation à l'assemblée départementale à Saint-Germain en Cogles avec présentation des nouveaux statuts
- 14 novembre : cérémonie de commémoration de l'armistice 14/18 à Chaumeré puis à Domagné avec remise de médailles et diplômes à 2 porte-drapeaux : Louis Maignan et Pierre Granger
- 5 décembre : cérémonie à Chateaubourg pour les anciens d'Afrique du Nord
- En 2022, sera célébré le soixantième anniversaire des accords d'Evian qui mettaient fin à la guerre d'Algérie
- En 2022 également, 100ème anniversaire de l'édification du monument aux morts de Domagné
- 5 février : assemblée générale des anciens combattants de Domagné Chaumeré à la salle des fêtes de Domagné
- 20 février 2022 : spectacle au Zéphir à Chateaugiron (celtes de tous pays accompagné de chants marins)

Contact : Bernard Marin - 06 82 19 84 03 - bjmartin35@orange.fr



Association familles rurales L'accueil de loisirs l'île aux enfants

L'île aux enfants a pu accueillir, dans le respect des consignes sanitaires, vos enfants cet été. Ravis de pouvoir découvrir ou redécouvrir les animaux de la ferme, pleins de courage pour approcher et soigner les poneys, les enfants ont adoré être au grand air.



Les ateliers « Les radis des vagabonds » ont permis aux enfants de manipuler et d'apprendre que les légumes peuvent avoir d'autres fonctions que celle de nous nourrir.

Un spectacle de magie a mis des étoiles plein les yeux de nos petits bambins et la boom a eu un franc succès.

Puis la rentrée est arrivée avec la reprise de l'accueil du mercredi.

En parallèle, notre assemblée générale a eu lieu le 30 septembre dernier et le bureau a été renouvelé.

En octobre a eu lieu la braderie de jouets et puériculture et nous tenons à remercier les exposants, les bénévoles et les parents qui ont contribué à en faire un moment très chaleureux et convivial.

Désormais, les vacances de Noël approchent à grands pas.

Cette année, l'accueil de loisirs sera ouvert du 20 au 23 décembre.

L'équipe d'animation et les bénévoles vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Contact : Meghane Kama : 07.70.18.48.16 – clsh.domagne@laposte.net

Espace d'éveil «Les P'tits d'homs»

Nous sommes ouverts tous les mardis et vendredis et une partie des vacances scolaires de 9h à 12h à la salle d'activités (à l'étage) de la halle des sports. Nous accueillons les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou assistante maternelle.



Différentes activités sont proposées, telles que la peinture, les gommettes, la pâte à sel...Chaque enfant peut ou non y participer. Toutes sortes de jeux et jouets sont à la disposition des enfants : piscine à balles, toboggan, bascule, cuisine, garage, tricycle, poussettes, légos, blocs de motricité, livres...

Un espace est organisé pour les bébés.

Nous avons démarré en septembre avec Sylvie FOURN un atelier musical sous un tipi à l'extérieur.

En octobre, nous avons organisé un atelier de signes sous forme de comptines, histoires, animé par Bull 2 signe (Sabine PECHAUD) de Janzé en 2 groupes.

Nous avons fini l'année avec un atelier musical (tipi) et la visite du père Noël. Chaque enfant a reçu un livre et un père Noël en chocolat.

Chaque enfant peut créer de petits objets pour différentes occasions, telles que la fête des mères, fête des pères, pâques... Les copains sont toujours là pour aider les plus petits.

Les anniversaires sont fêtés autour d'un gâteau.

Nous accueillons 31 enfants.

Les photos des activités réalisées avec les enfants sont disponibles sur le site « familles rurales de Domagne ».

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Les P'tits d'homs vous souhaitent une bonne année 2022.

Contact : Nathalie Rigal - lesptitsdhoms@gmail.com

Association les miniatures d'Henri Chesnais



La crise sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver en groupe pour faire des journées travaux mais quelques bénévoles ont assuré l'entretien des miniatures, notamment la peinture des boiseries, le remplacement des ardoises et le désherbage. Nous les remercions vivement.

Les visiteurs ont été nombreux cet été, les dons serviront à continuer d'aménager le site, comme en 2022 avec la création d'un audioguide. Chaque miniature disposera d'un QR code où il sera possible d'écouter l'histoire du vrai monument et du monument miniature. Ce travail a été réalisé par JC Borderie de Ille Médias.

Les membres de l'association vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Le président : B. Budor - 02.99.00.04.58

Facebook : Domagné Miniatures

État civil

Nous ne publions dans ce bulletin que les avis de naissance et de mariage pour lesquels nous avons obtenu l'autorisation des intéressés.



NAISSANCES

Domagné

- **DEGROISE Lou**
13 bis La Noé Margat
Née le 30 octobre
- **DENIS Eden**
23 L'Ourme
Né le 28 juillet
- **FLORENTIN Emy**
54 Le Rougeul
Née le 31 mai
- **GALLARD Swann**
16 rue du Poirier
Né le 2 septembre
- **GAUTIER Théo**
32 résidence du Pont Hamon
Né le 26 novembre
- **LE LEU Alexis**
3 rue des Noisetiers
Né le 22 octobre
- **MEIGNAN GUILLON Elna**
10 rue de la Poste
Née le 13 octobre
- **PAILLOTTE Lucie**
5 allée des Grangeries
Née le 10 novembre

Chaumeré

- **TOUCHAIS Alix**
Le Chesnot
Née le 28 septembre
- **TRÉBON Justin**
13 résidence Le Courtil
Magnant
Né le 27 octobre

DÉCÈS

Domagné

- **BELLÉ Silvano**
31 rue des Rosiers
Décédé le 17 juin
- **DESBORDES Fabien**
22 rue du Haut Bourg
Décédé le 8 novembre
- **DORÉ Jean**
Maison de retraite de
Châteaubourg
Décédé le 13 octobre

- **INJEYAN Paul**
10 rue de la Valette
Décédé le 17 août
- **LACOMBE Sébastien**
64 La Rabaudière
Décédé le 2 novembre
- **QUELLEC André**
15 rue de la Vialerie
Décédé le 18 septembre
- **PAUGAM Nicole QUESNEL**
11 rue des Rosiers
Décédée le 17 juillet
- **TAUPIN Germaine**
6 rue Hyacinthe Roinson
Décédée le 7 août

Chaumeré

- **BERLIVET Claude**
19 Les Monts - Piré-sur-Seiche
Décédé le 14 juillet

MARIAGES

Domagné

- **BLANCHET Florian et SALIN Anaïs**
5 rue des Noisetiers
Mariés le 2 octobre
- **COTTO Bernard et LECHEVALLIER Jacqueline**
19 rue de la Valette
Mariés le 30 juillet
- **LELIEVRE Matthieu et SAVARY Céline**
11 rue du Poirier
Mariés le 10 juillet
- **MARTIN Arnaud et HEUDES Mélissa**
21 rue du Poirier
Mariés le 12 juin
- **MOUCHOUX Franck et BERTRAND Erika**
13 bis rue de l'Yaigne
Mariés le 28 août
- **VIEL Nicolas et RENAULT Virginie**
2 allée de la Bédange
Mariés le 4 décembre

Planning

DES MANIFESTATIONS

JANVIER

MAR. 11 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Club Vie et Loisirs
Salle des fêtes

VEN. 14 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Solidarité Domagné
Chalet

SAM. 15 JAN.
GALETTE DES ROIS
US Domagné St-Didier
Halle des Sports

SAM. 15 ET DIM. 16 JAN.
SPECTACLE
Les Arts au soleil
Salle des fêtes

JEU. 20 JAN.
GALETTES DES ROIS
GIGR
Salle des fêtes

VEN. 21 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Randomagné
Chalet

SAM. 22 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Oufs Lan
Chalet

LUN. 24 JAN.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Pétanque
Chalet

SAM. 29 JAN.
LOTO
Team Martins
Halle des Sports

FÉVRIER

SAM. 5 FÉV.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
UNC
Salle des fêtes

LUN. 7 FÉV.
CONCOURS DE BELOTE
Club Vie et Loisirs
Halle des Sports

DU VEN. 11 AU DIM. 13 FÉV.
LAN PARTY
Oufs Lan
Salle des fêtes

JEU. 24 FÉV.
APRÈS-MIDI CRÊPES
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Club Vie et Loisirs
Salle des fêtes

MARS

SAM. 5 MARS
LOTO
APE Ecole de la Glycine
Halle des Sports

SAM. 12 ET DIM. 13 MARS
FÊTE DE LA CHASSE
ACCA
Salle du Tilleul

SAM. 12 MARS
SOIRÉE DANSANTE
Pass Danses
Salle des fêtes

SAM. 19 MARS
REPAS DE L'ASSOCIATION
Detente et Loisirs
Salle du Tilleul

SAM. 26 MARS
REPAS DU CLUB
US Domagné St-Didier
Halle des Sports

AVRIL

DIM. 3 AVRIL
VIDE GRENIER
APE Ecole Publique
Halle des Sports

SAM. 9 AVRIL
LOTO
Judo Club
Halle des Sports

DIM. 10 AVRIL
LOTO
APEL Ecole St V.-de-Paul
Halle des Sports

MER. 27 AVRIL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Familles rurales
P'tits d'Homs
Grange

MAI

SAM. 7 MAI
COMPÉTITION ANNUELLE
Judo Club
Halle des Sports

DIM. 8 MAI
COMMÉMORATION 39/45
UNC
Salle des fêtes

SAM. 14 MAI
SOIRÉE DANSANTE
Pass Danses
Salle des fêtes

DIM. 22 MAI
1ÈRE COMMUNION
Paroisse

JUIN

VEN. 3 JUIN
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
US Domagné St-Didier
Halle des Sports

DU VEN. 3 AU LUNDI 6 JUIN
LAN PARTY
Oufs Lan
Salle des fêtes

DIM. 12 JUIN
KERMESSE
APEL Ecole St V. de Paul
Complexe sportif

VEN. 17 JUIN
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Art floral
Chalet

SAM. 18 JUIN
TOURNOIS DE FOOT
US Domagné St-Didier
Complexe sportif

SAM. 18 JUIN
DOM' EN FÊTE
Esplanade mairie
ou Halle des Sports

SAM. 25 JUIN
GALA
Judo Club
Salle des fêtes

SAM. 25 JUIN
PORTES OUVERTES
US Domagné St-Didier
Complexe sportif

SAM. 25 JUIN
PORTES OUVERTES
P'tits d'Homs
Étage Halle des Sports

DIM. 26 JUIN
FÊTE DE L'ÉCOLE
APE Ecole de la Glycine
Complexe sportif

JEU. 30 JUIN
JOURNÉE DÉTENTE
UNC
Salle des fêtes

JEU. 30 JUIN
JOURNÉE DÉTENTE
GIGR
Chalet



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h - 12h
Le vendredi après-midi : 14h - 17h
Le 1^{er} samedi du mois : 9h - 12h